



édito

Chers Bourronnais-Marlottins,

Cette première année de mandature aura été largement impactée par la crise sanitaire et bien que 2021 débute dans des conditions sanitaires toujours complexes, je veux vous assurer que l'ensemble de l'équipe municipale est mobilisé pour répondre aux mieux à vos besoins.

À l'école, au périscolaire et à l'accueil de loisirs, les enfants du village sont au cœur de nos préoccupations et, entourés du personnel municipal, ils évoluent dans un environnement le plus sécurisé possible.

Nos aînés ont également toute notre attention et, sous l'action de la commission sociale, ils ont pu accéder à des créneaux de vaccination à Fontainebleau ou au Gymnase André Poirier qui s'est transformé en centre de vaccination éphémère le temps d'une journée.

Du côté de l'EHPAD des Chênes Rouges, des échanges réguliers avec la directrice me laissent penser que les résidents reprennent peu à peu une vie sereine grâce à une large campagne de vaccination au sein de l'établissement. Tout en respectant les gestes barrière, les visites reprennent et des sorties en famille s'organisent pour retrouver ces moments de partage tant attendus.

Parallèlement à cette gestion de crise sanitaire, nous préparons avec la commission des finances le budget municipal 2021 qui sera voté en conseil municipal tout prochainement. Comme je m'y étais engagé lors de la campagne, je suis très vigilant quant aux dépenses publiques et je mène avec mon équipe de nombreuses consultations et instruis des demandes de subventions pour les futurs investissements. La réfection des routes et en parallèle l'enfouissement des réseaux sont des projets en cours d'étude avec l'Agence des routes départementales et le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne. Ainsi, les rues Armand Charnay, Général Leclerc et de la Libération vont faire l'objet d'une réhabilitation sur trois ans.

Les travaux d'enfouissement des réseaux pour ces rues s'élevant à 1,2 millions d'euros, nous les conditionnerons à l'obtention de subventions pour impacter le moins possible notre budget communal.

Nous travaillons également d'arrache-pied sur des réalisations d'envergure pour notre mandature telles que la construction d'un nouvel accueil de loisirs, d'un espace culturel et bien d'autres projets.

Je serai ravi de vous présenter tout cela de vive voix et répondre à vos questionnements lors d'une réunion publique dès que la situation nous le permettra.

C'est sur cette note positive que je vous laisse découvrir cette nouvelle édition de Bourron-Marlotte Actualités.

Bien à vous,
Victor Valente



■ Informations Municipales	p.2
■ Vie locale	p.6
■ Services CPAF	p.7
■ A la rencontre de...	p.8
■ Culture	p.9
■ Environnement	p.10
■ Vie associative	p.14





Informations Municipales



VISITE DE VÉRONIQUE SOLÈRE

Le 21 janvier dernier, Véronique Solère, sous-préfète de l'arrondissement de Fontainebleau, est venue jusqu'à nous pour échanger avec notre Maire, Victor Valente, sur nos différents projets. Elle en a également profité pour visiter la Mairie Musée et la Bibliothèque en compagnie de Myriam Lott, notre Déléguée à la Culture, ainsi que l'Office de Tourisme installé au rez-de-chaussée de la maison Monier, ancienne salle de café décorée de peintures murales.

UN POINT SUR LA FIBRE...

Malgré le retard pris sur le déploiement, lié principalement à la première période de confinement au printemps 2020, les travaux ont repris et le projet est suivi de très près par votre Maire et vos élus.

La fin des travaux sur notre commune est prévue pour la fin de l'année 2021 et la commercialisation de la fibre par les différents opérateurs pour début 2022.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous confirmer les dates de disponibilité de la fibre, projet tant attendu par la majorité de nos concitoyens !



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2021

Principales informations et décisions :

- Accueil de Dominique Grémy en tant que nouvelle Conseillère Municipale, suite à la démission de Pascal Sauvêtre (liste « Bourron-Marlotte écouter-préserver-avancer »).
- Approbation de sollicitation de demandes de subvention à hauteur de 80% pour :
 - L'extension du réseau pour la défense incendie des Chemin de la Grande Vallée, Rue Renoult et Rue des Petits Aulnes,
 - L'extension du columbarium du cimetière .
- Approbation de sollicitation d'une demande de subvention de 25% pour la construction de trottoirs et la réfection de la voirie du Chemin des Taillis de la Vallée.
- Approbation de l'installation d'un système de vidéoprotection autour de la Mairie et des écoles.

À LA RENCONTRE DU MAIRE ET DES EQUIPES MUNICIPALES !



Dans le cadre des journées « Rencontre avec les nouveaux Maires de Seine-et-Marne », Anne Chain-Larché, Claudine Thomas et Pierre Cuyppers, Sénateurs de Seine-et-Marne, sont venus nous rendre visite le 29 janvier. Le Maire et les élus présents ce jour leur ont notamment présenté notre volonté de mettre en avant le fabuleux patrimoine artistique du village et de développer la vidéoprotection.

OBLIGATIONS AVANT TRAVAUX

Tous les travaux sur le territoire de Bourron-Marlotte, **visibles ou non du domaine public**, sont assujettis à **autorisation préalable** de la mairie après instruction du dossier par les services compétents et doivent respecter nos 3 règlements d'urbanisme en vigueur :

- le Plan Local d'Urbanisme ;
- le Site Patrimonial Remarquable ;
- le Règlement Local de Publicité.

Vous devez donc déposer un dossier, même pour des travaux de faible importance comme un ravalement de façade, le remplacement de vos menuiseries, une réparation de toiture, une remise en peinture de votre portail, y compris si ces travaux sont effectués à l'identique de l'existant !

Pour rappel, les clôtures constituées d'éléments de plastique, notamment les brises-vues, les

plaques de béton ou de parpaings non enduits sont formellement interdites.

En effet, notre commune a été classée Site Patrimonial Remarquable en 2016 et depuis, toute notre agglomération est passée sous la protection des Bâtiments de France. Ce qui était autorisé à l'époque n'est donc plus forcément d'actualité aujourd'hui.

Chaque dossier étant particulier, il est vivement recommandé avant tout dépôt ou commencement de chantier de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme pour connaître la réglementation applicable.

Le fait de commencer des travaux sans autorisation constitue une infraction au code de l'urbanisme passible de poursuites pénales et de sanctions.



Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements n'hésitez pas à venir visiter le site de la Commune www.bourronmarlotte.fr ou encore à prendre rendez-vous auprès du service instructeur :

urbanisme.mairiebm@orange.fr
Tél : 01 64 45 58 54

AIDE FINANCIÈRE DU CCAS POUR TÉLÉALARME

La société Europ Téléassistance propose l'installation d'un système de téléassistance 24h/24 et 7 jours/7, un interlocuteur est à votre écoute et peut donner l'alerte en cas d'urgence. Cette société est agréée par le Conseil Départemental et fait bénéficier ses abonnés d'une aide financière du Département sous certaines conditions de ressources. Le dossier doit être demandé à la mairie. L'abonnement de base mensuel est de 7,84 €.

PRÉ-INSCRIPTIONS MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Sont concernés :

- Les enfants nés en 2018 ou 2019 qui fréquenteront pour la 1^{ère} fois l'école maternelle ;
- Les enfants entrant en Cours Préparatoire ;
- Les enfants des nouveaux habitants sur la commune.

Les démarches pour inscrire votre enfant sont à effectuer au service scolaire en Mairie auprès de Madame Angélique Voinot.

Aucun dossier d'inscription ne sera envoyé par courriel ou par la poste. Tout dossier incomplet invalidera l'inscription. Un certificat de scolarité vous sera délivré par courrier. Avec ce certificat, vous pourrez ensuite rencontrer :

Madame Sylvie Poidevin, directrice de l'École Élémentaire ;

Madame Delphine Brunet, directrice de l'École Maternelle, dans les meilleurs délais.

MODE DE GARDE 0-3 ANS

Nous rappelons que notre ville dispose de plusieurs modalités de garde d'enfants de moins de 3 ans. Nous comptons huit assistantes maternelles agréées dont les coordonnées sont disponibles en mairie ainsi qu'au service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Nemours.

Tél : 01 60 55 20 83

Depuis septembre 2020, la micro crèche associative « O'Paradis des tout-petits » accueille également 10 enfants simultanément, âgés de 10 semaines à 3 ans.

Renseignements :

www.oparadisdestoutpetits.com
Tél : 06 87 26 17 74



VIDÉO- SURVEILLANCE



Lors de la réunion du 4 novembre 2019, le conseil municipal avait autorisé monsieur le maire à solliciter une subvention au titre de la DETR 2020 pour la mise en place d'un système de vidéo protection sur le secteur de la mairie.

Par arrêté, la préfecture a accordé une subvention de 10 803,63 € correspondant à 80% du montant HT de 13 504,54 €.

Par délibération du 5 février 2021 le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à réaliser les travaux et à signer au nom de la commune le marché avec la société JR Vidéo Protection.

Les caméras sont prévues aux emplacements suivants ; sur le poteau d'éclairage face à l'entrée de la mairie rue du Général de Gaulle, sur le poteau d'éclairage face à l'accueil de loisirs, allée des écoles, sur le mur du bâtiment annexe dit « logement de gardien » allée des écoles, sur le mur de l'école maternelle vers l'espace de jeux, avenue Jules Duquesne, sur le mur de la mairie, vers le kiosque, avenue Jules Duquesne, sur le mur de la mairie vers la rue principale rue du Général de Gaulle.

L'utilisation des caméras de vidéosurveillance est soumise à des règles précises :

- L'information doit être faite par affiche ou pancarte, comportant un pictogramme représentant une caméra. Ces pancartes doivent être présentes en permanence dans les lieux concernés et elles doivent être compréhensibles pour tout public
- Seules les personnes habilitées et mentionnées dans l'autorisation préfectorale peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, visionner les images de vidéo protection. Ces personnes doivent être particulièrement formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéo protection.
- Toute personne peut accéder aux enregistrements la concernant et en vérifier la destruction dans le délai fixé par l'autorisation préfectorale. **Cet accès est un droit.**

La conservation des images ne peut pas dépasser 1 mois sauf procédure judiciaire en cours.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Un départ....



Le 19 février 2021, **Philippe Pampin**, employé aux services techniques de notre village depuis de nombreuses années, est parti à la retraite. Nous lui souhaitons de belles aventures pour ses futurs projets personnels.

De nouvelles recrues...

Nous souhaitons la bienvenue à :



Angélique Voinot qui assure dorénavant les missions des services scolaire, enfance et social en remplacement de Sylvie Dubois partie en mutation au Mans.



Coline Gouyon qui vous accueille à la mairie et répond à vos appels depuis le 15 février 2021.



OPÉRATION DE DÉPISTAGE

Vous étiez 98 à venir vous faire tester le 6 janvier dernier lors de l'opération de dépistage Covid organisée par la région Île de France. Un bon taux de participation ! Merci à la région Île de France pour cette organisation.



POINT SUR LES VACCINATIONS

Centre de Vaccination de Fontainebleau : depuis son ouverture en janvier 2021, le centre de vaccination de Fontainebleau est très sollicité par les demandes de vaccination pour les personnes de 75 ans et plus. Tributaire des doses de vaccins accordées par la Préfecture, le planning est ajusté de façon régulière, afin de proposer un maximum de créneaux.

A Bourron-Marlotte, suite à l'envoi d'un courrier d'information aux personnes de 75 ans et plus, nous avons reçu de nombreuses sollicitations, que ce soit pour la prise

de rendez-vous ou une demande de transport jusqu'au centre de vaccination proposé par la Mairie.

Le Département de Seine-et-Marne mobilise 320 de ses agents dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19 sur l'ensemble du territoire, en soutien au dispositif mis en place par l'Agence Régionale de Santé. Ainsi, une équipe mobile s'est déplacée le 11 mars 2021 au Gymnase André Poirier pour installer un centre de vaccination temporaire. Quarante-huit habitants âgés de +75 ans de Bourron-Marlotte ont été vaccinés. Leur 2^{ème} injection aura lieu dans les mêmes conditions.

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez des questions : 01 64 45 58 50



ACCUEIL SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Les mesures gouvernementales et

l'instauration du couvre-feu mis en place depuis le mois de janvier n'ont pas modifié les conditions et les horaires d'accueil des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que l'accueil de loisirs.

L'étude dirigée est maintenue aux horaires habituels, de 16h30 à 18h00.

L'accueil de loisirs continue d'offrir un service de garderie le matin de 7h00 à 8h30, le soir de 16h30 à 19h00 et le mercredi de 7h00 à 19h00.

Toutefois et afin de respecter les prescriptions du protocole, seuls les enfants scolarisés dans les écoles de Bourron-Marlotte peuvent bénéficier des services extra-scolaires et de l'accueil de loisirs.



CAMPAGNE DE VACCINATION

Concernant le restaurant scolaire, le protocole étant renforcé, nous vous encourageons, dans la mesure du possible, à privilégier le déjeuner de vos enfants à la maison.

Enfin, si vous constatez que votre enfant présente le moindre signe de fièvre, courbatures, mal de tête, nous vous demandons de le garder chez vous et de nous prévenir le plus rapidement possible de l'évolution de son état, afin que nous puissions prendre les dispositions de protection nécessaires vis-à-vis des autres élèves.

Ensemble, restons vigilants



Vie locale

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Lutter contre la désertification médicale est une bataille pour tous les maires des communes rurales de France.



La ville de Bourron-Marlotte n'échappe pas à cette problématique, alors nous avons souhaité travailler avec nos voisins de Montigny-sur-Loing et accordé nos forces afin de proposer une solution commune à nos administrés en matière d'offre de soins.

Nous tenons, à cet effet, à remercier vivement la Société d'Économie Mixte (SEM) de Fontainebleau et son Président Pascal Gouhoury, qui a su nous soutenir dans ce projet de maintien de la maison médicale située 56 route de Marlotte 77690 Montigny-sur-Loing.

L'acquisition par la SEM du bâtiment en permet une exploitation efficiente par les professionnels du secteur médical parmi lesquels nous comptons :

- deux médecins généralistes : Dr Laurence Beck (01 64 45 79 62) - Dr Lucile Thibaud (01 64 28 31 88),
- un cabinet d'infirmiers Diplômés d'État, Mme Isabelle Perrin et Mme Hélène Kluska (01 64 45 91 50),
- une dermatologue : Dr Béatrice Petit (01 64 45 04 53),
- une nutritionniste : Mme Johana Capel (06 99 31 23 80),
- une kinésithérapeute : Mme Inge Pieters (06 22 02 30 20),
- une psychologue clinicienne : Mme Philippine Baer (06 66 75 69 68).

CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE

Le 19 mars 1962, les Accords d'Évian signés entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire d'Algérie marquaient la fin officielle de la guerre, dont les victimes tombées ou disparues durant le conflit et l'immédiat d'après les accords, seront honorées lors d'une cérémonie à cette date.



Le 19 mars 2021, la municipalité a rendu hommage à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



CONFÉRENCE DES MAIRES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Le 25 février, le Grand Parquet a accueilli Monsieur le Préfet et Madame la Sous-Préfète, pour la toute première conférence des Maires du Pays de Fontainebleau dont le sujet portait sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cela a également été l'occasion d'une visite du chantier de rénovation du Grand Parquet. D'ici moins d'un mois les événements pourront démarrer sur ce site doté d'une nouvelle carrière olympique.



AU REVOIR JEAN-CLAUDE



Jean-Claude, notre sympathique boucher du Huit à Huit depuis 15 ans, vient de prendre sa retraite.

Il a porté les couleurs de Bourron-Marlotte au-delà de notre village à de nombreuses reprises ; en recevant au Sénat le titre de "meilleur boucher de France" et au salon de l'agriculture où il s'est rendu 10 années de suite.

Il partagera désormais son temps entre Bourron-Marlotte et Cabourg, et consacrera encore plus de temps au club de foot de Souppes-sur-Loing dans lequel il est engagé.

Bonne retraite !



Les Services de la CAPF

LE PAYS DE FONTAINEBLEAU FAVORISE LA MOBILITÉ DE SES SENIORS AVEC LE PASS LOCAL



Le Pays de Fontainebleau renouvelle le Pass Local, titre de transports proposé aux habitants des 26 communes du territoire, âgés de 65 ans et plus

et soumis à l'impôt sur le revenu. Il donne accès à 35 lignes de bus (régulières et transport à la demande) desservant le territoire hors réseau ferroviaire. Le tarif annuel a été fixé à 80 € pour 2021.

Le Pass Local complète les titres de transports destinés aux seniors et proposés par Île-de-France Mobilités (Navigo Senior à 37,60 € par mois) et par le Conseil départemental de Seine-et-Marne (forfaits Améthyste de 20 à 25 € par an sous conditions de ressources).

Le Pass Local est avantageux pour les usagers réguliers des réseaux de bus locaux (au moins 55 montées dans l'année) et n'utilisant pas ou peu le train. Par ailleurs, le Pass local fonctionne par année civile et de fait, le tarif est dégressif en fonction du mois d'abonnement.

Les secteurs urbains denses sont desservis par des lignes régulières ou des services de Transport à la Demande qui, sur les heures creuses, proposent des aller-retours.

Informations, inscriptions et renouvellements :

Au local d'information voyageurs de la gare routière de Fontainebleau-Avon (côté desserte des bus), du lundi au vendredi de 12h30 à 19h sauf les mercredis.

Renseignements à l'accueil du Pays de Fontainebleau au 01 64 70 10 80

Informations complémentaires sur les titres de transports du territoire : <https://www.pays-fontainebleau.fr/les-titres-de-transports>

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le relais d'assistants maternels (RAM) « les Lutins de la Reine » est un service de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau à destination des parents et des professionnels du secteur de la petite enfance (0-3 ans). Plus particulièrement, le RAM permet d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (de l'accueil individuel à l'accueil collectif), de les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins et de les informer sur les contrats et aides financières possibles.



Depuis le 1^{er} mars 2021, le RAM des Lutins de la Reine assure une permanence administrative pour parents et professionnels à la « Maison Monier, 139 rue du Général de Gaulle ». L'animatrice sera ainsi présente chaque lundi après-midi de 13h30 à 17h en période scolaire, et les lundis en journée complète, en période de vacances scolaires.

Coordonnées :

ramleslutinsdelareine@pays-fontainebleau.fr



A la rencontre de...

GÉRARD PÉLISSON : UN BOURRONNAIS-MARLOTTIN DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Le co-président fondateur du groupe hôtelier Accor est arrivé à Bourron-Marlotte il y a plus de 50 ans. Cherchant un lieu pour se ressourcer le weekend, il rachète la petite maison du charbonnier qu'il restaure et qu'il agrandira par la suite.

C'est dans cette maison que ce créateur visionnaire s'est associé avec son ami Paul Dubrulle, inventeur d'un nouveau concept d'hôtel : *Novotel*, basé sur le modèle américain Holiday Inn, qui n'existait pas encore en Europe. Paul Dubrulle avait déjà construit le premier Novotel à Lille, financé par sa famille et avait deux autres projets à Colmar et Marseille qui devaient être l'amorce d'une chaîne hôtelière moderne. C'est pour construire ces deux hôtels en 1967 que Paul Dubrulle et Gérard Pélisson fondèrent la Société Novotel SIEH (Société d'investissements et exploitation hôtelière).

Alors ingénieur centralien, il avait commencé une très belle carrière prometteuse chez IBM, et du jour au lendemain il jette l'éponge et se lance dans l'aventure de la création hôtelière.

En seize années, ce sont 2000 hôtels qui ont été créés dans le monde avec différents modèles de l'entrée de gamme à l'hôtel de luxe, employant des dizaines de milliers de salariés.

Ainsi à partir des années 70, le duo Pélisson-Dubrulle a réinventé le tourisme européen avec cette nouvelle offre. Pour Gérard Pélisson cela a été une aventure extraordinaire !

Il a parcouru le monde pour développer ces hôtels sur les différents continents, il a rencontré de nombreux chefs d'états, certains par leur personnalité l'ont marqué comme Lech Walesa et Nelson Mandela. Et grâce à cette rencontre Gérard Pélisson a pu développer une chaîne de vingt « Formule1 » en Afrique du Sud, pour les Africains, au pire moment de l'apartheid.

C'est aussi un fin gourmet et un amoureux de la gastronomie française, né à Lyon il fut un ami proche de Paul Bocuse avec qui il a créé une fondation pour

favoriser la formation des jeunes dans ce secteur d'activités, objectif qui lui tient à cœur.

Dans les premières années de son entreprise, il avait demandé au responsable RH quel était le niveau d'études de ses salariés, quelle ne fut sa surprise, sur quatre cents collaborateurs seulement quatre avaient le baccalauréat.

A 89 ans, Gérard Pélisson et sa femme Suzanne, sont encore des grands sportifs, passionnés de ski et de golf, sports qu'ils pratiquent régulièrement tous les deux.

Quel est le conseil que Gérard Pélisson pourrait donner aux jeunes qui commencent leur vie professionnelle ?

Après quelques secondes de réflexion, il affirme : « *Croire aux valeurs du travail de la tolérance et de la générosité* ». Il les a héritées de sa famille, marqué par son père chef d'une entreprise de soierie qui, en 1916, s'était engagé volontaire à l'âge de 17 ans.

Et il ajoute « *la générosité et le respect de la personne quelle que soit son origine ou sa qualité, c'est très important pour moi !* »

Cette générosité est un trait de sa personnalité, qu'il a eu envers ses collaborateurs et aussi particulièrement envers son village de résidence auquel il est très attaché. Depuis des années il a soutenu différents projets et manifestations comme la compétition sportive la Foulée Bourronnaise, l'installation d'un nouvel orgue à l'église, la restauration de l'escalier en fer à cheval du château de Bourron entre autres.

À la fin de notre visite il nous a fait partager un jardin secret : un superbe petit train électrique sur une immense plateforme, évoluant entre bourgs et villages où on aperçoit par endroit un restaurant Courtepaille ou un hôtel Ibis. Train dont il a fait récemment don à la mairie.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.





Culture

UN GRAND MERCI AUX GÉNÉREUX DONATEURS QUI ONT ENRICHİ LA COLLECTION DE LA MAIRIE MUSÉE CES DERNİERS MOIS !



L'Épicerie de Fred Money

Don de Madame Christine Mahassen née Ponge.

Fred Money (1882-1956) de son vrai nom Raoul Billon, est né à Sassay (Loir-et-Cher) et mort à Paris. Élève de l'école Palissy et du peintre et illustrateur Georges-Antoine Rochegrosse (1859-1938), il est connu pour ses peintures paysagistes animées de style postimpressionniste, à techniques mixtes (gouache - aquarelle - pastel). En 1951-1952, il est passé à Marlotte laissant au moins deux peintures ; cette représentation de L'épicerie à Marlotte et une autre peinture intitulée Marlotte au printemps (Salon des Artistes Français, 1952).

Cette gouache avait été vendue en 1991 à Drouot avec la mention « L'épicerie à Marlotte », 1951.



Grand plat en faïence de Montereau décoré par Normand-Saint-Marcel sans doute fait à Marlotte.

Don de Monsieur et Madame Fanica.

Il est signé au dos à droite « Normand St Marcel » 1880, et intitulé « Gentilhomme campagnard et sa dame en croupe ». Il fut présenté au musée de la faïencerie de Montereau vers 1939-40.

Emile Normand, élève de Charles Edme (Cabin) Saint-Marcel (1819-1890), peintre de paysages et animalier, voua une grande admiration à son maître et signera ses œuvres « Normand Saint-Marcel ».

Il enseigna le dessin dans les écoles de Montereau et travailla avec le céramiste Théodore Lefront à Fontainebleau.

En 1890 il s'installe avec sa famille à Marlotte, 17 rue Armand Charnay. Cette même année, Charles Edme Saint-Marcel décède à Fontainebleau où il est enterré et un des fils d'Emile se noie dans le Loing à Grez.

Ce dernier sera inhumé au cimetière de Bourron-Marlotte ; peu de temps après, Emile Normand fera ramener le corps de Charles Edme Saint-Marcel au cimetière de Bourron-Marlotte, auprès de son fils.



Une nuit de printemps de Georges-François Feuardent

(reproduction originale d'une huile, 1928),

Don de Monsieur Jean-Loup Debrault.

Georges-François Feuardent (1873-1963), numismate et peintre, est un petit-fils du grand peintre, fondateur de l'école dite de Barbizon, Jean-François Millet. La mairie possède une peinture humoristique de cet artiste étroitement lié à Marlotte où il résidait souvent rue Delort, *Dis donc Grand-mère c'est-i des poux*, datée de 1934.

Il s'agit d'une reproduction en couleur quelque peu abîmée (déchirures, salissures...) du tableau humoristique *Une nuit de printemps*, de Georges-François Feuardent, qu'il a exposé au salon des Indépendants à Paris en 1928.

Une revue d'époque, *La Revue du vrai et du beau* (10 avril 1928) relève « Une nuit de printemps est une chose humoristique, une chasse aux chats sur le toit d'une vieille maison mansardée et fort lézardée ». Ce tableau était alors exposé avec un autre, intitulé *La rue Delort*, à Marlotte.



Environnement

En 2021, engageons-nous à diminuer les déchets !

Et si cette année nous décidions de réduire nos déchets ?

Les chiffres de collecte de nos déchets ci-dessous concernant notre commune sont sans appel : ils augmentent d'année en année.

Flux	Tonnages 2019	Tonnages 2020
Ordures ménagères	746	762
Végétaux	134	171
Emballages	151	148
Verre	132	149

En 2020, si on rapporte le tonnage des déchets domestiques (poubelle marron) à la population, cela revient à environ 275 kg par habitant soit 750 grammes par jour et par habitant.

Si on prend en compte tous les déchets (toutes poubelles confondues, à l'exception des déchets verts de la poubelle marron), on atteint un ratio de déchets par habitant quotidien de plus de 1 kg.

Notre objectif pour 2021 : réduire le nombre de nos déchets afin que les chiffres 2021 soient en dessous de 2019 !

Oui, mais comment ?

Chacun à notre niveau, nous pouvons agir et montrer que nous pouvons changer les choses par des gestes simples.

Nous avons tous à y gagner : réduire nos déchets et leur traitement, entraîne une diminution des coûts pour la collectivité, donc de la fiscalité. Alors, à chacun sa motivation, passons à l'action !

Cela ne sera possible qu'avec un engagement de tous. Il y a plusieurs leviers selon la catégorie de déchets mais l'un des plus efficaces et qui ne demande pas trop d'effort, c'est Le compost...

Quelques initiatives en cours ou à venir...

Eduquer nos enfants pour en faire des ambassadeurs

Les enfants du primaire vont être sensibilisés par le SMICTOM au tri des déchets, à l'intérêt du compostage et travailleront sur la thématique de la consommation responsable. La Mairie a mis à disposition de l'école un terrain (derrière la caserne des pompiers) qui sera utilisé comme potager pour que chaque classe puisse apprendre à travailler la terre. Un composteur que les élèves alimenteront à tour de rôle avec les déchets organiques qu'ils ramèneront de chez eux sera utilisé pour fertiliser leurs plantations. L'objectif est double : démontrer l'intérêt du compostage aux enfants mais aussi inciter les parents d'élèves qui ne le font pas encore à pratiquer le compostage.

Lutter contre les déchets c'est d'abord lutter contre le gaspillage

Puisque diminuer les déchets c'est avant tout ne pas gaspiller, une action de sensibilisation va être menée à la cantine scolaire. Les enfants visualiseront au travers d'un support spécifique tout le gaspillage alimentaire « récolté » sur une semaine et seront interpellés sur les conséquences de ce gaspillage.

Les Services de la Mairie aussi remettent en question leurs pratiques

Dans le cadre d'actions de prévention des déchets, un audit a été effectué par le SMICTOM, en février 2021, à la mairie. Après avoir fait le point sur ce qui se pratiquait déjà il s'avère que la mairie est plutôt bien

placée en termes de recyclage.

En effet, chaque bureau est équipé de boîtes « POP » pour la récupération du papier blanc et les cartouches d'encre des imprimantes et des copieurs, sont traitées par une société spécialisée. Il a été néanmoins proposé d'équiper la cuisine d'une poubelle jaune.

Afin de toucher les plus jeunes, il a été envisagé d'étendre la campagne de tri du papier en plaçant une boîte « POP » dans chaque salle de l'accueil de loisirs, maternelle et élémentaire, ainsi qu'un conteneur à couvercle bleu et d'y déverser le contenu des boîtes « POP » quand celles-ci sont pleines.

Lors de la mise en place, une courte intervention est prévue auprès des enfants et des animateurs pour expliquer les consignes de tri des papiers. Une animation autour du tri des emballages sera également envisagée.

Vous souhaitez aller plus loin ?

Nous recherchons quelques familles pour lesquelles la réduction des déchets est importante et guide leur mode de consommation pour faire partie d'un groupe « témoin ».

Vous serez amenés à échanger et à partager vos trucs et astuces anti-gaspi, qui seront relayés aux habitants au travers de nos prochaines communications.

Vous vous sentez prêts à relever le challenge et à partager votre expérience ? Ecrivez-nous à :

environnement@bourron-marlotte.fr





À LA DÉCOUVERTE DU COMPOSTAGE...

Vous souhaitez réduire la quantité de déchets de votre jardin, ne plus les transporter et par la même occasion diminuer le volume de votre poubelle ?

Une solution simple : compostez !

La pratique du compostage permet d'utiliser les déchets ressources du jardin comme les feuilles, petits branchages ou tonte (en quantité raisonnable). Associée aux déchets de cuisine (épluchures ou restes de fruits et légumes), la matière se décompose naturellement et permet d'obtenir un engrais naturel indispensable pour le sol : le compost.

Au jardin, rien ne se perd, tout se transforme !

Le compostage possède bien des avantages pour un jardin naturel, il permet notamment :

- 1 - d'améliorer la structure de son sol
- 2 - de nourrir les plantes
- 3 - de limiter les herbes non sollicitées
- 4 - de conserver l'humidité du sol pour réduire la fréquence des arrosages

Retrouvez tous nos conseils en jardinage écologique et pauvre en déchets sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-fontainebleau.fr, à la page "compostage".

Pour obtenir un composteur ? Rien de plus simple ! Le SMICTOM en propose à moitié prix avec la

livraison et le montage gratuits.

En plus, vous recevrez un guide sur le compostage et un bio-seau pour la cuisine.

Pour prendre rendez-vous, appelez le SMICTOM au 0800 133 895 (numéro vert gratuit d'un poste fixe).

Les clés de la réussite d'un bon compost :

FAIRE DE BONS MÉLANGES

À chaque fois que l'on apporte des déchets de cuisine au composteur, on apporte la même quantité de matières sèches (feuilles, broyat, branchages fins, etc.).

BIEN AÉRER

Retourner le tas, tous les 3 à 4 mois pour homogénéiser la pile et relancer l'activité bactérienne.

CONSERVER UNE CERTAINE HUMIDITÉ

La teneur optimale d'humidité est de 60% à 70%. Surveiller la température (elle témoigne de l'activité des micro-organismes).



JEAN-JACQUES JELOT-BLANC À BOURRON-MARLOTTE

Installé dans le village depuis plus de 30 ans, l'écrivain et journaliste Jean-Jacques Jelot-Blanc trouve toujours le temps d'écrire un nouveau livre entre deux activités bénévoles liées à la vie associative – actuel président du Club de Pétanque, il fut Président du Judo Club. Dans son quarantième opus de plus de 500 pages, *Si le yé-yé m'était conté* paru aux éditions Camion Blanc (Flammarion), il se penche sur sa jeunesse – celle des premiers mouvements d'une vague qui allait révolutionner le vieux music-hall français. Si il a ensuite rencontré et interviewé toutes nos gloires nationales en matière de cinéma et

de chanson, jamais il ne s'était penché sur l'histoire de tous ceux – la plupart disparus aujourd'hui – qui furent les idoles des années 60 : « C'est un phénomène qui toucha la France entière puisque nombre de nos concitoyens se souviennent encore lorsqu'ils allaient applaudir Johnny, Sylvie, Cloclo, Françoise Hardy, Frank Alamo ou Richard Anthony au théâtre de Fontainebleau et attendaient à la sortie pour aller recueillir leurs autographes... ». Ces autographes que l'on retrouve justement dans ce livre en vente dans toutes les bonnes librairies...



Camion Blanc
Attaché de presse :
Daniel Lesueur (Paris)
06.65.78.15.52.

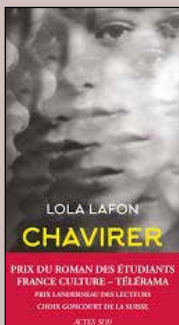


Bibliothèque

Les coups de cœur du printemps

CHAVIRER

Lola Lafon - Actes Sud



Un livre qui nous fait découvrir, avec Cléo, une jeune fille de 13 ans, passionnée de danse, qui va tomber dans le piège de l'abus sexuel, et va involontairement entraîner d'autres danseuses avec elle. C'est un livre dense, d'actualité, très bien construit, sérieux, qui nous dévoile le monde de la danse "modern jazz", et de divertissements. A lire absolument.

L'HISTOIRE DU FILS

Marie-Hélène Lafon - Buchet Chastel

Pour son style et la finesse psychologique des personnages.

Une écrivaine à découvrir de toute urgence.



LE FLAMBEUR DE LA CASPIENNE

Jean Christophe Rufin - Flammarion

Si vous voulez vous détendre, dans ce contexte morose, lisez ce livre. Son personnage d'Aurel Timescu, petit consul, affecté à Bakou, est original, et surtout il a le don de s'occuper d'histoires farfelues.

Un faux thriller, à la Rufin, un style épuré, vif. A lire avec bonheur.



UN ALIBI EN BÉTON

Per May- Le Rouergue

Une affaire de disparition jamais résolue reprise par l'enquêteur écossais Enzo Mc Leod. Très bonne intrigue bien menée comme toujours chez Peter May, maître écossais du polar noir, amoureux de la France.



ROSA BONHEUR, L'AUDACIEUSE



Natacha Henry - Albin Michel

Ce sont les premières années de la vie de Rosa Bonheur où jeune fille très affirmée, elle s'est donnée tous les moyens pour devenir une grande peintre animalière.

Roman très vivant, se lit avec beaucoup de plaisir pour tous à partir de 13 ans



CALPURNIA

Jacqueline Kelly - Rue de Sèvres

Callie a 11 ans et découvre l'observation scientifique lors de sorties avec son grand-père. Elle voudrait faire des études pour devenir naturaliste mais au Texas en 1899, l'éducation des filles

avait d'autres objectifs. Une bd en 2 tomes très réussie avec de très beaux dessins de Daphné Collignon.



LA BIBLIOTHÈQUE DE BOURRON-MARLOTTE
EST GRATUITE ET OUVERTE À TOUS.

PERMANENCES :
LUNDI DE 16H À 18H,
MERCREDI ET SAMEDI DE 10H À 12H

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE



Dugommier et Ers - Le Lombard

Très bonne série bd, qui permet de comprendre la résistance à travers l'histoire de trois enfants François, Eusèbe et Lucie. Pour l'instant 6 volumes parus.

A partir de 10 ans





Vie Associative

AGVBM - ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE DE BOURRON-MARLOTTE

L'AGVBM est une association multisport et non compétitive qui vous propose une pratique variée, source de bien-être et de santé.



Nos activités sportives et physiques s'adaptent à vos objectifs personnels et vous permettront de renforcer des qualités d'endurance, de souplesse et de tonicité, quelle que soit votre condition physique et votre âge !

Afin de s'adapter aux conditions sanitaires, nos animatrices diplômées dispensent les cours en visio-conférence.

Toutefois, nous reprendrons certains cours en extérieur dès que possible et en journée à Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing et Villiers-sous-Grez, afin de retrouver une certaine convivialité.

Vous trouverez sans doute une activité à votre convenance parmi : Gym d'entretien - Gym dynamique - Gym douce - Marche nordique - Rando - Pilates - Stretching - Yoga, afin de continuer à prendre soin de vous.

N'hésitez pas à prendre contact :

site internet : www.agvbm.fr

email : as.gv.bourron.marlotte@gmail.com

Une bonne nouvelle : l'association "Mieux vivre avec le yoga" qui dispense ses cours de yoga à Bourron-Marlotte, La Genevraye et Montigny-sur-Loing a continué tous ses cours en visio-conférence depuis la fermeture des salles municipales à cause de la pandémie, autant lors du 1er confinement en mars 2020 que depuis le mois d'octobre dernier.

Les pratiquants sont heureux de pouvoir continuer leur activité sans interruption, de se faire du bien durant cette situation tout à fait stressante et particulière.



Pour tout renseignement :
yoga.lagenevraye@orange.fr
ou 01 64 45 63 25
www.bienetre-77.fr

LA REVUE DES AMIS DE BOURRON-MARLOTTE EST PARUE

Cette revue annuelle (depuis 1977) traite de personnalités et d'événements, passés ou présents, liés à notre village.

Au sommaire notamment de ce numéro :

- Henriette Nigrin, une designer textile aux environs de 1900, et créatrice de la robe Delphos, une robe en soie finement plissée, une technique reprise par tous les grands couturiers de l'époque.
 - Le parcours et les liens de parenté des deux artistes que sont Jean-Charles Cazin et Arthur Heseltine et la place qu'a tenue Marlotte en les réunissant.
 - Les orchidées que l'on peut trouver l'état sauvage à Bourron-Marlotte et dans sa région.
 - L'histoire des gardes champêtres de notre village.
 - Alice Rosset, une pianiste de talent qui s'est produite lors de notre marché hebdomadaire
- Et bien d'autres articles...

Rappelons que les Amis de Bourron-Marlotte sont une association qui réunit de nombreux habitants de Bourron-Marlotte et de sa région.

Vous pouvez la joindre par mail : amisdebm@gmail.com



Téléthon MERCI POUR VOS DONNS !

Malgré les conditions sanitaires et les interdictions de manifestations dues à la COVID 19,

l'Association AMI-T, avec les dons et le résultat des ventes effectuées depuis le début novembre, sur le marché du 5 et jusqu'à fin décembre, a pu collecter la somme de 6 980 €. Cette somme a été envoyée à l'AFM-Téléthon

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre fidélité, et nous vous donnons rendez-vous les 3 et 4 décembre 2021 pour vous proposer, nous l'espérons, nos traditionnelles activités.

Association AMI-T

Etat Civil

NAISSANCES

2020

5 décembre Louis CARON

17 décembre Nino PICHE VO

2021

11 janvier Mayron TAUPIN

29 janvier Angèle BOUNGOU-MINIMO

2 mars Simon GEISTODT-KIENER

4 mars Lyam Isaïah Hervé BERARD

4 mars Nina GLEBKIN

MARIAGES

19 décembre 2020 Ludovic TOUZÉ et Manon VIGNES

DÉCÈS

2020

1^{er} novembre Monique BELLORINI, née NAMER

4 novembre Josiane LEROY

9 novembre Michel Robert DORÉ

18 novembre Jacques Michel FORMÉ

5 décembre Renée Emma Marguerite BRUCH,
née DURASTEL

10 décembre Christiane Mathilde Eugénie
MAISON, née DARBLAY

15 décembre Collette Berthe Marie
POKROVSKY, née BLEUSE

15 décembre Florence Denise HACQUIN

14 décembre Claudine ROLLAND

25 décembre Claudine Pierrette MARIE, née
VEYRY

2021

12 janvier Hélène Marie Denise VAN LEEMPOEL
DE NIEUWMUNSTER, née WEISS

13 janvier Franck Paul Victor PINSON

11 janvier André Gilbert MAISON

17 janvier Suzanne Germaine Lucienne
LECONTE née GOUVILLE

23 janvier Emile MICHOUX

25 février Pierre José HERNANDEZ MORALÈS

9 mars Maria Palmira AGUIAR REBELO

« Libre Expression de nos minorités »

Cette rubrique donne un droit d'expression à nos élus d'opposition (Art.L.2121-27-1)

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX, UNE PROMESSE ÉLECTORALE À NE PAS OUBLIER

Souvenez-vous ! La liste « Partageons demain » promettait, en mars 2020, de « commencer l'enfouissement des réseaux... lors des travaux de voirie »

Lors du conseil municipal du 5 février dernier, en réponse à une de mes questions, Monsieur le Maire a semblé abandonner ce projet alors que de gros travaux de voirie sont prévus rue Armand Charnay, du

Général Leclerc et de la Libération.

L'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie sont jugés prioritaires par les habitants de notre village, la municipalité doit rechercher les financements pour les réaliser.

Pour me contacter sur les sujets qui vous tiennent à cœur :

bm.monvillage@gmail.com

Respectueusement,
MC BRUDER-CAUQUIL

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

L'AVONNAISE CONNECTÉE
12 mars - 18 avril

VIDE-GRENIERS
Dimanche 6 juin
Organisée par l'association Festiv'BM
Complexe Sportif

**ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES**
1^{er} tour le 13 juin
2nd tour le 20 juin
Salle des Fêtes



CONCERT HASINAKIS
Alice Rosset & Jean-Christophe
Kotsiras au piano
26 juin à 21h00
Espace Jean Renoir



Mairie de Bourron-Marlotte
135 rue du Général de Gaulle
77780 Bourron-Marlotte
01 64 45 58 50